



# Compte-rendu - Assemblée générale annuelle

19 janvier 2021

## Présences

#Membre	Nom	#Membre	Nom
380	Donald Savard	368.2	Josée Dumas
1223	Dann Pépin	1087	Jean-Nil Duval
808	Denis Faucher	307	Simon Denis
1108	Guillaume Paré	446	Audrey-Anne Déry
662	Kevin Bédard	946	Michel Filteau
250	Gaetan Roy	280	Dany Fortin
641	Richard Barrette	196	Alain Beaulieu
602	Yves Saint-Laurent	582	Serge Foster
368.1	Daniel Bélanger	1454	Pierre Gagnon
1183	Michael-Patrick Bernier	538	Michel Poitras
299	Mario Méthot	984	Dominique Gilbert
1215	Mario Bérubé	596	Yves Girard
500	Jean-Claude Thériault	1099	Mario Racine
297	Luc A. Boisvert	643	Pierre-Michel Nadeau
703	Charles Bergeron	766	Jean-François Girard
811.1	Pierre Bérubé	271	Ronald Houde
947	Dominic Blanchette	103	Véronique Hunter
191	Stan Mihai	123	Marc Lafleur
313	Bernard Bruyère	145	Nicole Rossignol
1029	Michel Boily	176	Claude Détré
406	Réjean Boily	202	Dominique Lainé
515	Benoit Boisclair	600	Gale Stewart
007	Clément Daigle	924	Jean Larouche
426	Simon Leblanc	628	Claude Massicotte
991	Jean-Pierre Panaroni	288	Antoine Ruelland
559	Éric Smith	676	Guy St-Gelais
384.1	Stéphane Tremblay	321	Luc Tremblay
546	Claude Tremblay	174	Denis White
460	Jean-Guy Nadeau	486	Alain Bacon

### **A - Ouverture de l'assemblée**

Proposée par Jean-Claude Thériault (500) à 19h07.  
Secondée par Jean-Guy Nadeau (460).

Adoptée à l'unanimité.

### **B - Acceptation de l'ordre du jour**

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Claude Tremblay (546).  
Secondée par Jean-Guy Nadeau (460).

Adoptée à l'unanimité.

### **C - Vérification de la régularité de l'avis de convocation et du quorum**

Audrey-Anne Déry (446) confirme la présence de 60 membres à la rencontre virtuelle, soit plus que les 15 personnes requises afin d'avoir le quorum.

Audrey-Anne Déry (446) confirme également que l'avis de convocation a été envoyé par courriels à tous les membres détenant une adresse courriel, ainsi que par la poste pour les autres membres, le 10 décembre et donc que les délais minimums ont été respectés.

Une capture d'écran du rapport d'envoi a d'ailleurs été présentée aux membres.

L'acceptation de la régularité de la convocation est proposée par Denis Faucher (808)  
Secondé Réjean Boily (406).

Adoptée à l'unanimité.

## **D - Lecture et approbation du procès-verbal de l'AGA 2019**

L'approbation du procès-verbal est proposée par Gale Stewart (600).  
Secondée par Michel Poitras (538).

Adoptée à l'unanimité.

## **E - Rapport des administrateurs**

### **Rapport du Président**

Jean-Claude Thériault dépose son rapport. Voir document en annexe A.

### **Rapport du Vice-Président**

Michel Poitras dépose son rapport. Voir document en annexe B.

### **Rapport de la représentante du comité carabine :**

Nicole Rossignol dépose son rapport. Voir document en annexe C.

### **Rapport du représentant du comité pistolet/révolver :**

Mario Racine dépose son rapport. Voir document en annexe D.

### **Rapport du représentant du comité de l'arc :**

Simon Denis dépose son rapport. Voir document en annexe E.

Il est proposé par Richard Barette (641) d'adopter ces rapports.  
Secondé par Dany Fortin (280).

Adopté à l'unanimité.

## **F - Rapport de la trésorerie et approbation du rapport financier**

- A- Charles Bergeron, trésorier, présente son rapport (en annexe F).
- B- La firme comptable PCA présente son rapport (en annexe G).

L'adoption du rapport est proposée par Alain Beaulieu (196).  
Secondée par Pierre-Michel Nadeau (643).

Adoptée à l'unanimité.

## H – Rapport du comité de mise en candidature

Le rapport du responsable des mises en candidature (Ronald Houde) :

1. 2 postes sont en nomination :
  - a. VP : aucune candidature.
  - b. Trésorier : une seule candidature, celle de Gale Stewart (600), ayant été secondée par Michel Poitras (538) et Nicole Rossignol (145).
  - c. Comité arc : aucune candidature.
  - d. Comité carabine : une seule candidature, celle de Michel Poitras (538), secondée par Gale Stewart (600) et Audrey-Anne Déry (446).
  - e. Comité pistolet : aucune candidature.

Audrey-Anne Déry (secrétaire) et Jean-Claude Thériault (président) ayant complété un an sur leur mandat de 2 ans, demeurent sur la CA du Club.

Mario Racine (1099), constatant qu'aucune personne ne s'est portée volontaire pour le poste de VP, propose sa candidature, tel que permis par les règlements généraux du Club. Plusieurs membres affirment alors leur appui envers M. Racine.

Ronald Houde, responsable des mises en candidatures, confirme que M. Racine respecte les conditions exigées afin de devenir administrateur.

Aucun vote n'est donc nécessaire, car une seule personne se présente à chacun des postes disponibles.

Adopté à l'unanimité.

## J – Varia

1. Orientations sur l'année à venir :
  - a. Point d'information COVID-19  
Audrey-Anne Déry (446) informe les membres des différentes réalités qui impactent le Club en raison de la pandémie actuelle et du désir du conseil d'administration actuel de rouvrir dès que possible, tout en priorisant la santé de tous, notamment des officiels et bénévoles du Club.

Ronald Houde (271) informe les membres quant aux différentes instances donnant des directives au Club quant à la COVID-19, soit la Santé publique, le Contrôleur des armes à feu ainsi que la Ville de Québec et son Service des loisirs. Ces 3 instances ont des directives strictes, souvent contradictoires, et dont les règlements sont souvent changeants. Il explique également que les séances de tir ayant été réalisées durant la pandémie se sont déroulées selon des hauts standards sanitaires et que tous ont très bien collaboré à l'application de celles-ci.

Ronald Houde informe également les membres au sujet de la Loi 9 et des directives reçues par les autorités, voulant que chaque propriétaire d'armes restreinte se voit toujours dans l'obligation d'effectuer une présence par année, tel que prévu par la Loi 9. Il mentionne qu'en début de 2020, des dizaines de séances ont été offertes aux membres,

avant que le Club doive fermer en raison de la pandémie. Plusieurs séances ont également été offertes à l'été, lorsque le Club a pu être ouvert.

Afin d'aider les membres n'ayant pas encore effectué leur tir annuel et dont la carte de membre allait expirer au 31 décembre 2020, le Club a organisé, grâce à l'implication exceptionnelle des bénévoles et du CA, plusieurs séances de 20 minutes réservées exclusivement aux membres mentionnés ci-haut. Ce concept sera répété pour les prochaines périodes de renouvellement de cartes de membres, considérant que nous sommes présentement autorisés, à moins de changement, à ouvrir seulement aux membres devant se conformer à la Loi 9.

b. Communications avec les membres

Audrey-Anne Déry (446) rappelle aux membres que le Club et le CA communiquer avec eux via les moyens suivants : Infolettre (courriel), site web ([www.tir-castors.com](http://www.tir-castors.com)) ainsi que via sa page Facebook ([www.facebook.com/tircastors](http://www.facebook.com/tircastors)).

c. Cartes de membres

Charles Bergeron (703) informe les membres que le CA a décidé de ne pas hausser le coût de la carte de membre cette année, contrairement à ce qui était prévu. Malgré le questionnement de certains membres, il explique également que le CA n'envisage pas de remboursement de la carte de membre ou encore de rabais sur celle-ci, malgré la fermeture du Club durant l'année. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Les dépenses à couvrir pour le Club sont demeurées essentiellement les mêmes (électricité, chauffage, loyer, salaire du gérant, assurances, etc.).
- Afin d'assurer la pérennité du Club, en vue d'un déménagement éventuel si notre bail n'était pas renouvelé dans 10 ans et des coûts y étant reliés, la santé financière du Club doit demeurer une priorité.
- Le coût de la carte de membre du Club demeure très bas, comparativement aux autres clubs du Québec.
- Le rabais aux membres serait peu considérable (quelques dollars, à peine) mais aurait des impacts plus grands sur le budget du Club.

Des membres demandent alors si le Club a vérifié son admissibilité à certaines aides financières, auxquelles il pourrait être admissible advenant une perte de revenus des cartes de membres si le coût se voyait réduit. Le CA a confirmé prendre cette suggestion en note et effectuera les vérifications nécessaires.

Les membres ont discuté du sujet et tous semblaient favorables à cette orientation, soit d'assurer la santé financière du Club.

2. Tirage des prix de présence à l'AGA, soit 5 cartes cadeaux de Latulippe de 100\$.
  - a. Mihai Stan (191)
  - b. Luc Tremblay (321)
  - c. Guy St-Gelais (676)
  - d. Marc Lafleur (123)
  - e. Dany Fortin (280)

## **K – Levée de l'assemblée**

L'assemblée est fermée à 20h58 sur une proposition de Gale Stewart (600), secondée par Audrey-Anne Déry (446).

Adoptée à l'unanimité.